C'EST MAINTENANT !



VOTEZ

CGTPJJ

ÉLECTIONS PRO 2026

IDF/OM

la cgt VOTEZ

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

la cgt JUSTICE PJJ
Protection Judiciaire de la Jeunesse

ÉLECTIONS PRO 2026

ÎLE-DE-FRANCE OUTRE-MER

PROFESSION DE FOI

CGTPJJ

UNE VOIX POUR TOUS LES PERSONNELS, UNE FORCE POUR AGIR.

Nous connaissons la réalité des services : **les postes vacants, la charge de travail, les salaires qui ne suivent plus, la pénibilité trop peu reconnue.** Nos militants travaillent dans les services et vont à la rencontre des agents, dans les unités, pour écouter ce qu'ils vivent et construire avec eux nos revendications. Nous connaissons leur attachement à leurs métiers et à la mission éducative de la PJJ. **C'est de cette réalité de terrain que part notre engagement.**

Durant ce mandat, **nous avons défendu les agents sur le terrain, dans les instances et auprès de l'administration.** Les salaires et les conditions de travail sont au cœur de nos combats. **Nous avons dénoncé le décrochage indiciaire et indemnitaire de la PJJ, fait avancer le dossier de la NBI, imposé le débat sur la reconnaissance de la pénibilité et combattu les réformes qui menacent le sens de nos missions.**

Défendre les personnels, c'est aussi **faire respecter leurs droits.** La CGT-PJJ connaît les textes, accompagne les collègues dans leurs recours et **n'hésite pas à saisir le tribunal administratif lorsque c'est nécessaire.** Nous voulons que chacun puisse comprendre et faire valoir ses droits : **nos Documents pour les nulos** sont justement conçus pour rendre accessibles des règles souvent complexes.

Nous ne prétendons pas avoir tout obtenu. Mais **nous rendons compte de ce que nous faisons, des avancées comme des difficultés.** Nos cahiers revendicatifs et nos comptes rendus d'audience sont accessibles à toutes et tous sur notre site internet. **Cette transparence fait partie de notre façon de militer.**

La CGT-PJJ défend tous les corps et tous les métiers. Aucune profession ne doit être oubliée. Du 3 au 10 décembre 2026, voter CGT-PJJ, c'est renforcer un syndicat de terrain, fidèle à ses valeurs, solide dans la défense des droits et déterminé à poursuivre le combat pour les personnels et le service public. Ensemble, faisons entendre notre voix. Votons CGT-PJJ.



Le CSA interrégional

LÀ OÙ SE DISCUTENT LES DÉCISIONS QUI TOUCHENT NOS SERVICES.

Une unité qui ferme ou se réorganise, des postes qui manquent, des missions qui changent : **ces décisions ont des conséquences directes sur notre travail.** Le CSA interrégional est l'une des instances où l'administration doit présenter ses projets, entendre les représentants des personnels et répondre à leurs arguments.

On y examine **le budget, l'évolution des emplois et des métiers, la formation et les orientations en matière de politique publique.** Sa formation spécialisée permet aussi de porter les questions de santé et de sécurité : **surcharge de travail, risques psychosociaux, travail de nuit, accidents de service ou prévention insuffisante.**

Ce vote compte à trois niveaux : il détermine la représentation au CSA interrégional, mais ses résultats comptent aussi pour **les CSA territoriaux et le CSA national de la PJJ.**

Voter au CSA interrégional, c'est choisir qui portera votre voix face à la direction. La CGT- PJJ y apporte la réalité du terrain, vérifie les données, **conteste les choix qui dégradent les conditions de travail et porte des revendications.** Une instance ne décide pas à la place de l'administration. Mais avec des représentants déterminés, **elle peut obliger celle-ci à expliquer ses choix, à mesurer leurs conséquences et à entendre les revendications des personnels.**



Bilan régional

ENGAGÉS HIER, PRÉSENTS AUJOURD'HUI, DÉTERMINÉS DEMAIN

Malgré le manque d'effectifs et les restructurations, vos élu·es CGTPJJ Ile de France Outre Mer ont tenu leurs engagements. Nous avons accompagné **tous les corps de métier de la PJJ** : éducateur·rices, psychologues, agents administratifs, techniques, ASS, CADEC, PT… Un travail considérable, mené au quotidien. **Aucun agent laissé seul.**

NOS VICTOIRES DU MANDAT

- **Des revalorisations salariales pour des agents en CDD CDI obtenues** sur une majorité des territoires.
- **De nombreuses situations individuelles régularisées** là où l'administration refusait de reconnaître les droits des agents.
- **La prime JOP et la prime 93 obtenues** pour les agents qui en avaient été privés à plusieurs reprises.
- **Des stagiaires préaffecté·es accompagné·es et protégé·es** quand les conditions de stage n'étaient pas réunies.
- **Des suspensions abusives levées** et les agents rétablis dans leurs fonctions.
- **Des agent.e.s victimes de harcèlement protégées.** La CGTPJJ IDF OM a obligé l'administration à traiter une affaire étouffée et obtenu l'ouverture d'une enquête administrative.
- **Des contrats renouvelés chaque été dans les unités en difficulté RH** pour les contractuels·les, malgré les fins de contrat annoncées aux agents.
- **Des équipes sécurisées** grâce à nos interventions en santé-sécurité au travail et auprès des RH, et des agents accompagnés lors des fermetures de structures.

L'OUTRE-MER À ÉGALITÉ AVEC L'ÎLE-DE-FRANCE

Lors du cyclone Chido à Mayotte, nous avons œuvré à retrouver les agents que l'administration ne parvenait pas à joindre et sommes restés en lien avec eux 7 jours sur 7 pour obtenir rapatriements et protection. À chaque séisme, à chaque événement climatique dans les territoires ultramarins, la CGTPJJ IDF OM est intervenue pour faire valoir les droits des agents. Nos revalorisations ont été obtenues **pour tous les territoires, sans exception.** Nous continuerons d'exiger pour l'Outre-mer les mêmes moyens, les mêmes effectifs et les mêmes droits qu'en Île-de-France.

En 2023, 12 voix seulement nous séparaient de la première place. En décembre, chaque voix compte. Présente à chaque CSA interregional IDF/OM, rigoureuse dans l'analyse des dossiers, la délégation CGTPJJ n'a jamais cessé de porter la voix des agents face à l'administration. **VOTEZ ET FAITES VOTER CGTPJJ IDF/OM !** Pour nos droits. Pour nos métiers. Pour nos services.

NOS REVENDICATIONS !

1. **Des effectifs et des moyens à la hauteur des missions :** créer les postes nécessaires, remplacer les absences et garantir des locaux adaptés.
2. **Une véritable revalorisation des salaires et de certaines indemnités :** augmenter les grilles indiciaires et convertir l'IFSE en points d'indice pour qu'elles comptent aussi pour la retraite. Revaloriser les astreintes/primes de nuit/dimanches/jours fériés/et des séjours et camps.
3. **Des primes justes et garanties :** remplacer le CIA par un treizième mois et attribuer la NBI et le CTI à tous les agents qui y ont droit.
4. **Des conditions de travail qui protègent les personnels :** faire respecter le droit, prévenir les risques psychosociaux et reconnaître la pénibilité.
5. **Le temps et les moyens d'une véritable action éducative :** défendre la spécificité des missions de la PJJ et une formation de qualité pour tous les métiers.
6. **Des emplois stables et des carrières reconnues :** défendre le statut de fonctionnaire et obtenir un plan de titularisation des agents contractuels.
7. **Des décisions de carrière transparentes :** rendre aux représentants du personnel leur place en CAP pour les mobilités et les avancements, et permettre un contrôle réel des mutations prononcées dans l'intérêt du service.
8. **Un service public préservé :** refuser la privatisation et la marchandisation de la prise en charge des jeunes.
9. **Une administration transparente :** publier tous les postes, appliquer des règles équitables, répondre aux alertes du terrain et donner des suites concrètes au dialogue social.
10. **Donner aux encadrants le temps et les moyens de soutenir leurs équipes,** plutôt que de réduire leur mission aux seuls suivis d'objectifs chiffrés.

Pour tout savoir

- Docs pour les nulos
- Livrets revendicatifs…
- Tracts et actions au quotidien….

www.cgtpjj.fr

ÉLECTIONS PRO 2026

ÎLE-DE-FRANCE OUTRE-MER

LISTE DES CANDIDATURES



ÉLECTIONS PRO 2026			
1	Mme CANDELA Stéphanie	UEMO St Denis de la Réunion	Éducatrice
2	Mme SY Jennifer	DT 92	Secrétaire administrative
3	Mme GLET Souad	UEHC Pontoise	Adjointe administrative
4	Mme LESUEUR Audrey	futur SEQM de Meaux	CADEC
5	M LABIDI Mohamed	UJPE d'Epinay sur seine	Éducateur
6	M BENNOUNE Salih	UEHC d'Asnières	Éducateur
7	M LEBRUN Fabien	UEMO Paris Château d'eau	Éducateur
8	Mme DAYERES Charlotte	UJPE de Bures sur Yvette	Éducatrice
9	Mme CHADLI Kheira	UEAJ Levallois	CADEC
10	Mme BONNEAU Cherazade	STEMO Créteil val de marne	Directrice de service
11	Mme ROUIBAH Cécile	UEMO Paris Château d'eau	Éducatrice
12	Mme DAKSI GUERRERO Mounia	UJPE d'Asnières	Éducatrice
13	Mme DURO Sonia	UEAJ à Mayotte	Éducatrice
14	Mme BERRY Géraldine	UEMO Pointe à Pitre Guadeloupe	Éducatrice
15	Mme TECHER Carole	CI à la Réunion	Professeur Technique
16	Mme JERMIDI Dorinne	UEMO Noisy le grand	Éducatrice
17	M PASDELOUP Guilhem	UEHC de Pontoise (fermé)	Éducateur
18	M ROUSSEL Fréderic	UEAJ Paris Fontaine au Roi	Professeur Technique
19	M FOFANA Issa	LUJPE Villiers le bel	CADEC
20	Mme TESTA Silvina	STEMO Paris MNA	Psychologue

VOTEZ DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

06.33.33.02.50 national@cgtpjj.fr www.cgtpjj.fr CGT PJJ Justice